



TSX:CLM

1155 University Street, Suite 508, Montreal, Quebec H3B 3A7
Email: INFO@CONSOLIDATEDTHOMPSON.COM
URL: www.consolidatedthompson.com

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 5 novembre, 2009

**CONSOLIDATED THOMPSON ANNONCE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE
ET FOURNIT UNE MISE À JOUR**

Le 5 novembre, 2009 : Montréal, Québec – La société **Consolidated Thompson Iron Mines Itée** (TSX : CLM) (« CLM » ou la « Société ») annonce qu'elle a déposé ses états financiers intermédiaires auprès de SEDAR et fournit la mise à jour suivante :

- **La mise en valeur du site minier avance selon le budget inclus dans l'étude de faisabilité. Le début de la production est prévu en décembre 2009 et les premières livraisons au cours du premier trimestre 2010. Au 30 septembre 2009, nous avons investi plus de 400 millions de \$ dans la mise en valeur du gisement minier du lac Bloom incluant plus de 100 millions de \$ durant le dernier trimestre.**
- **Au 30 septembre 2009, la Société détenait une trésorerie (incluant la trésorerie autrement réservée) de 363,7 millions de \$. Durant le dernier trimestre la Société a émis des actions ordinaires et des unités de la société en commandite Bloom Lake pour 365 millions de \$ dans le cadre de placements privés.**

Renseignements concernant Consolidated Thompson Iron Mines Itée

La société Consolidated Thompson Iron Mines Itée est une société de mise en valeur et d'exploration de gisements miniers. La Société met présentement en valeur son gisement de minerai de fer de classe mondiale du lac Bloom situé dans la fosse du Labrador/Québec tel que prévu à raison de 8 millions de tonnes par année. La qualité et l'envergure des gisements du lac Bloom, du lac Pepler et de Lamelee reflètent les possibilités d'expansion et d'avancement de ses projets ainsi que les possibilités d'exploitation d'autres occasions dans le secteur du minerai de fer. La Société compte environ 226 800 000 actions en circulation, qui sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « CLM ».

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec la personne-ressource suivante :
Richard Quesnel, président et chef de la direction
Téléphone : (514) 396-6345

Sauf pour ce qui est des énoncés de faits historiques relatifs à la Société, le présent communiqué contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. L'information prospective comprend notamment des énoncés à l'égard de la conclusion de la transaction, de l'obtention de toutes les approbations nécessaires, du

capital requis pour achever la mise en valeur de la mine du lac Bloom et le moment de la survenue de ces exigences, les conclusions, paramètres et hypothèses qui sous-tendent les plans miniers actuels, le potentiel et le calendrier de mise en valeur du projet du lac Bloom, les dépenses en immobilisations et d'exploitation, les cours du minerai de fer, l'obtention de permis et le calendrier s'y rapportant, la réglementation gouvernementale concernant les activités minières, les risques environnementaux et l'incidence de la nomination de dirigeants, les estimations des réserves et ressources minérales, la capacité d'exploiter les réserves minérales et de transformer les ressources minérales en réserves minérales, les conditions et coûts d'activités d'exploration futures, les projections relatives à la minéralisation, l'obtention de toutes les approbations nécessaires, les paramètres et hypothèses qui sous-tendent les estimations des ressources minérales. En général, l'information prospective peut être signalée par l'emploi d'une terminologie prospective telle que « projette de », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « devrait », « budget », « prévu », « estime », « à l'intention de », « prévoit » ou « ne prévoit pas », « croit » ou des variantes de ces mots et expressions ou des énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent » ou « pourraient » survenir, « être prises » ou « être atteints », « surviendraient » ou « surviendront », « seraient » ou « seront prises » ou « seraient » ou « seront atteints ». Les énoncés prospectifs reposent sur les opinions et jugements de la direction au moment de ces énoncés. Les estimations concernant le moment, la quantité et les coûts de l'extraction minière au projet du lac Bloom reposent sur des hypothèses qui sous-tendent le calcul des réserves et ressources estimées et la concrétisation de ces estimations telles que l'établissement l'étude de faisabilité de CLM. Les estimations des coûts en immobilisations et d'exploitation reposent sur de vastes recherches effectuées par la Société, les bons de commandes émis par la Société à ce jour, des estimations récentes des coûts de construction et d'exploitation et d'autres facteurs précisés dans l'étude de faisabilité de CLM. Les estimations concernant la production reposent sur les plans miniers et calendriers de production, qui ont été élaborés par le personnel de la Société ainsi que des consultants indépendants. L'information prospective comporte des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, l'ampleur des activités, le rendement ou les réalisations de Consolidated Thompson diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par cette information prospective, y compris les risques décrits dans la notice annuelle de la Société, déposée sous le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com. Bien que la direction de Consolidated Thompson ait tenté de déceler les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés par l'information prospective, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou visés. Il n'est pas certain que de tels énoncés s'avèreront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux qui y sont prévus. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment à l'information prospective. Consolidated Thompson ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.